

EXTRAIT N° DEL2026_22

du Registre des Délibérations du Conseil municipal

CONSEIL D'INSTALLATION DU 22 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars à dix heures, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire, Maire sortant, le dix-huit mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Cécile ZAMMIT-POPESCU, Maire.

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Stéphanie PRIGENT, Christophe DEMESSINE, Christine NUNES-MANSO, David DENIS, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Patricia ALBONETTI, Denis GASCHET, Myriam EL BAL, Gwenaël PERONNET, Florence QUILLET, Mourad BOUKDIR, Natali DA SILVA, Eric AZABOU, Laurence COURMARCEL, Rabah DRISSI, Mathilde VIGIER-LATOURE, Axel DUTHE, Leïla GOBET, Cyrille LESAGE, Aline RENE, Stéphane GAUTHIER, Héléne Marie PICKEN, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Cédric BRIOLAIS.

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).
Le nombre de présents est de 29 et le nombre de votants 29.
Axel DUTHE est désigné en qualité de secrétaire.

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU CCAS

Considérant que le CCAS est administré par un Conseil d'administration présidé par le Maire ou son représentant, le vice-président, et composé, à parité, de membres élus, en son sein, à la représentation proportionnelle, par le Conseil municipal, et de personnes nommées par le Maire parmi lesquelles figurent obligatoirement un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant du secteur de l'insertion professionnelle, un représentant de l'U.D.A.F. désignés sur proposition de chacun de ces organismes,

Vu la délibération DEL2026_21 du Conseil municipal du 22 mars 2026 fixant à 4 le nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, soit, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, 3 membres pour « Agir pour Meulan-en-Yvelines » et 1 membre pour « Unis pour notre Ville »,

Le Maire ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal :

- **PROCEDE** aux opérations de vote :

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 29
- nombre de bulletins blancs : 0
- nombre de bulletins nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 29
- nombre de sièges à pourvoir : 4

Résultats :

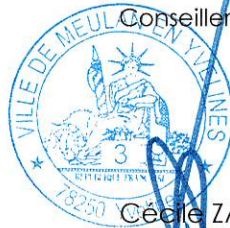
- Liste « Agir pour Meulan-en-Yvelines » : Stéphanie PRIGENT,
- Liste « Agir pour Meulan-en-Yvelines » : Patricia ALBONETTI,
- Liste « Agir pour Meulan-en-Yvelines » : Cyrille LESAGE,
- Liste « UNIS POUR NOTRE VILLE » : Pauline WALTREGNY.

• **DECLARE :**

- Cécile ZAMMIT-POPESCU, Maire, Président de droit,
- Stéphanie PRIGENT, Patricia ALBONETTI, Cyrille LESAGE et Pauline WALTREGNY, élus pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS de la commune de Meulan-en-Yvelines,

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Meulan-en-Yvelines, le 22 mars 2026,

Le Maire
Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU